



Objet : Demande de complément de dossier

Madame, Monsieur,

Le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts doit obtenir le remboursement des soins dispensés, pour la part sécurité sociale directement, auprès des différentes Caisses d'assurance maladie.

→ Vous êtes assuré social

Vous constatez que votre numéro de sécurité sociale n'apparaît pas dans le cadre ASSURÉ de votre facture.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les pièces justificatives suivantes, dans un délai de 10 jours, par courrier au **CHNO des Quinze-Vingts Bureau des entrées 28 rue de Charenton 75571 PARIS Cedex 12** ou par formulaire en ligne (lien).

- **la photocopie de l'attestation d'assuré social**, que vous pouvez obtenir auprès de votre caisse d'assurance maladie ou bien sur votre compte internet www.ameli.fr ;
- S'il s'agit d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, **la photocopie de la feuille « accident du travail ou maladie professionnelle »** délivrée par votre employeur ;
- S'il s'agit d'une ALD, **la photocopie du protocole de soin**
- Si vous bénéficiez de l'AME ou de la CMU complémentaire, **la photocopie de l'attestation CMUC ou AME.**

Votre situation étant en cours de régularisation, vous n'avez pas à régler cette facture. Au vu des documents transmis, un autre avis des sommes à payer vous sera éventuellement adressé, correspondant au tiers payant.

→ Vous n'êtes pas assuré social

Nous vous prions de régler l'avis des sommes à payer, ci-joint, dans les meilleurs délais.

En vous remerciant de votre coopération, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La responsable du bureau des entrées